



Contestation PV jumelles

Par Mako35

Bonjour, j'aurais eu besoin d'une information

J'ai été flashé avec des jumelles pour un excès de vitesse

Quand j'ai reçu l'amende, j'ai vu qu'il s'était trompé et qu'ils avaient mis la mauvaise rue qui était beaucoup trop éloigné de la route indiquée

J'ai donc fait une contestation pour mauvaise adresse et j'ai appris qu'ils avaient modifié le PV pour remettre la bonne adresse. Pour ne pas que ma contestation passe c'est autorisé ce genre de man?uvre frauduleuse. Ça sert à quoi de faire des contestations dans ces cas-là et qu'elle est le recours que je peux avoir?

Par ESP

Bonjour

Ce peut-être une simple erreur de plume sur le document (avis de contravention) que vous avez reçu, le PV comportait sans doute la bonne adresse.

Par janus2

Bonjour,

A la mauvaise adresse indiquée, la limitation de vitesse était-elle différente ? Si non, cette erreur ne vous causait aucun préjudice.

Et pour répondre à votre question, oui, une erreur sur le PV peut être corrigée.